

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 5 AVRIL 2018

**Conseillers en exercice : 11**

**PRESENTS :** MM. DARBON Hubert, Maire,  
PERRIN François, BREGAND Jacky adjoints  
M. GAILLARD Roland, Mme VANDROUX Laurence, M. BAILLY Emmanuel,  
M. ROUX Jean-Paul, Mme RAGUET Amandine, M. MATHIEU Pascal, Mme  
PREFAUT Claudine

**Conseillers présents : 10**

Absente : Mme FRELIN Isabelle

Date de convocation :

28/03/2018

Date d'affichage :

06/04/2018

SECRETARE DE SEANCE : M. BAILLY Emmanuel

L'an deux mil dix-huit, le cinq avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le vingt-huit mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

### ORDRE du JOUR

- 1 – Vote des taxes locales
- 2 – Vote du budget primitif 2018 :  
Commune, Eau, Assainissement, Turbine
- 3 – SICTOM : Rapport annuel 2017
- 4 – Questions diverses

\* \* \*

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- 4) Formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
- 5) Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers

### 1 – Vote des taxes locales

Sur proposition du Maire le Conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des 3 taxes locales pour l'année 2018.

Ces trois taxes se présentent ainsi :

Taxe d'habitation	=	6,84 %
Taxe foncière bâti	=	13,28 %
Taxe foncière non bâti	=	20,21 %

La recette attendue est de 23 892 €, plus 737 € d'allocations compensatrices.

## 2 – Vote du budget primitif 2018

### Commune

Il est présenté équilibré, en recettes et en dépenses, ainsi qu'il suit, par le Maire. Il en donne lecture chapitre par chapitre, article par article, en apportant les explications utiles.

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Fonctionnement	180 441 €	180 441 €
Investissement	202 596 €	202 596 €

Le conseil approuve ce budget à l'unanimité.

### Eau

Il est présenté équilibré, en recettes et en dépenses, ainsi qu'il suit, par le Maire. Il en donne lecture chapitre par chapitre, article par article, en apportant les explications utiles.

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Fonctionnement	14 109 €	14 109 €
Investissement	19 116 €	19 116 €

Le conseil approuve ce budget à l'unanimité.

### Assainissement

Il est présenté équilibré, en recettes et en dépenses, ainsi qu'il suit, par le Maire. Il en donne lecture chapitre par chapitre, article par article, en apportant les explications utiles.

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Fonctionnement	17 840 €	17 840 €
Investissement	67 616 €	67 616 €

Le conseil approuve ce budget à l'unanimité.

### La Tuffière

Il est présenté équilibré, en recettes et en dépenses, ainsi qu'il suit, par le Maire. Il en donne lecture chapitre par chapitre, article par article, en apportant les explications utiles.

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Fonctionnement	44 960 €	44 960 €
Investissement	34 719 €	34 719 €

Le conseil approuve ce budget à l'unanimité.

## 3 – SICTOM : Rapport annuel 2017

Il est présenté par François PERRIN qui a assisté à la dernière réunion du SICTOM.

Les tarifs n'augmenteront pas en 2018, ils sont stables depuis 2008 grâce à une bonne gestion des collectes mais aussi grâce au tri de plus en plus efficace (la quantité de déchets des bacs gris diminue au profit des bacs bleus). Une nouvelle déchetterie sera construite cette année à Poligny.

Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

Il est consultable en mairie

#### **4) Formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSCI)**

Le conseil décide à l'unanimité de mettre en place une formation aux premiers secours les mercredis 16 et 23 mai et le mercredi 6 juin de 18h30 à 21h.

Il décide de participer financièrement à cette formation à hauteur de 50 € par participant, ce qui ramène le coût à 5 € par participant.

Cette formation sera encadrée par le pompier qui a réalisé la sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur.

#### **5) Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers**

Le conseil décide à l'unanimité de donner une subvention de 100 € à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Arbois.

#### **6- Questions diverses**

Le Maire informe les conseillers que des vols ont eu lieu sur la commune et sur les communes avoisinantes. Il est conseillé aux habitants d'être vigilant et d'alerter la gendarmerie de tout comportement suspect.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

La secrétaire de séance : M. BAILLY Emmanuel